

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/37/34
S/14863

9 février 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-septième session
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON
VOISINAGE ENTRE ETATS
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR
LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

Lettre datée du 8 février 1982, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Afghanistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dans la lettre qu'il vous a adressée le 29 décembre 1981 et qui a été publiée comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité le 31 décembre 1981 (A/37/58-S/14820 et Corr.1), au titre du point intitulé "La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales", le Représentant permanent adjoint du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies a accumulé des assertions calomnieuses et des allégations mensongères touchant le "mouvement national de résistance du peuple afghan", la "non-ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan" et de fréquentes violations du territoire pakistanais "par des incursions d'hélicoptères de combat et d'hommes armés" qui, à en croire cette lettre, accroissent la tension et menacent la paix dans la région.

Rien ne peut être plus éloigné de la réalité que ces efforts futiles pour inverser la situation dans la région. Ce sont les interventions et les incursions armées d'ampleur toujours accrue menées à partir du territoire pakistanais qui aggravent en fait la tension et menacent la paix dans la région, et c'est au régime militaire du Pakistan que doit être attribuée la responsabilité de cet état de choses. Il ressort très clairement de tous les renseignements dont on dispose que le territoire du Pakistan est activement utilisé pour mener à l'encontre du peuple et du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan des raids armés et des opérations subversives dont il est du reste rendu compte dans le livre vert intitulé "Undeclared war armed intervention and other forms of interference in the internal affairs of the Democratic Republic of Afghanistan", publié par le Ministère des affaires étrangères de l'Afghanistan et distribué au Siège de l'ONU.

Quant aux prétendus réfugiés afghans dont les autorités pakistanaises exploitent la présence sur le territoire du Pakistan à leurs propres fins, sous le prétexte mensonger que constitue le secours aux réfugiés il convient de rappeler que le

Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan a amnistié tous ceux dont les mains ne sont pas entachées de sang de leurs compatriotes, et déclaré à plusieurs reprises qu'il était disposé à recevoir les Afghans vivant en dehors du pays et à créer toutes les conditions nécessaires pour leur assurer un mode de vie honorable et la possibilité de travailler avec fruit et de contribuer à l'activité de la société, ainsi que de choisir librement leur domicile et de bénéficier, sur un pied d'égalité avec les autres nationaux, des avantages de la réforme agraire et de la redistribution des terres. Toutes les déclarations du Gouvernement afghan concernant les réfugiés sont cependant dissimulées de façon délibérée aux Afghans résidant en dehors de leur patrie, et ceux-ci sont constamment soumis à la propagande anti-afghane effrénée des moyens d'information pakistanais. Puisqu'elles se plaignent du "fardeau" que leur imposent les réfugiés, pourquoi les autorités pakistanaises placent-elles des obstacles sur le chemin de vastes groupes d'Afghans disposés à regagner leurs foyers?

Le Représentant permanent adjoint du Pakistan s'efforce en vain de donner l'impression que les propositions du Gouvernement afghan en date du 14 mai 1980 et du 24 août 1981 relèvent de la propagande. Ceux qui souhaitent réellement qu'une solution politique soit apportée sans tarder à la question de l'Afghanistan peuvent constater que ces propositions sont réalistes et présentent la souplesse voulue. Il y est pleinement tenu compte des intérêts de tous les pays concernés. C'est à notre regret que les autorités pakistanaises ont négligé d'entamer des entretiens sur cette base.

Il convient également de noter que le Gouvernement afghan, qui préférerait des entretiens directs avec les pays voisins, y voyant le moyen le plus rapide et le plus efficace de parvenir à un règlement politique global des aspects internationaux de la situation, accueille néanmoins avec satisfaction les efforts que vous avez entrepris pour faciliter la recherche d'une solution politique. Nous sommes d'avis que les contacts qui ont eu lieu entre les représentants de l'Afghanistan et du Pakistan grâce aux bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies se sont avérés utiles, et nous nous déclarons disposés à poursuivre ces contacts où que ce soit et à la date la plus rapprochée possible, sans aucune condition préalable. Nous réaffirmons que le Gouvernement afghan est disposé à engager de telles négociations soit sur une base bilatérale, solution préférable et la plus prometteuse, soit sur une base trilatérale si le Gouvernement iranien est disposé à y participer.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points intitulés "Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats", "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale" et "Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) M. Farid ZARIF

